

La voiture électrique (VÉ) est-elle écologique?

Septembre 2022

Il se dit beaucoup de choses sur ce thème et encore là, ça manque souvent de rigueur.

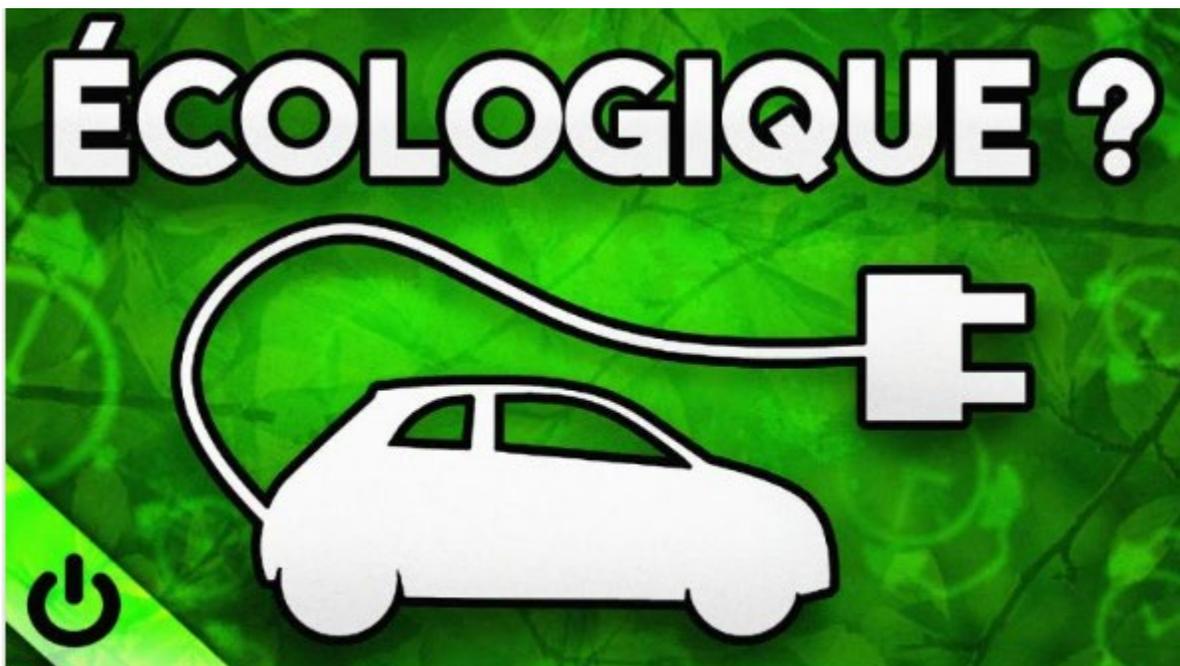
Oui la VÉ implique une forme de pollution et de GES. On n'a jamais dit le contraire. Au début, le détenteur part avec un passif de GES. Lors de la fabrication, les VE en impliquent plus que les voitures à essence (en tenant compte aussi des conséquences à la fin de leur vie utile).

La question est de savoir combien de Km il faut rouler pour annuler ce passif (soit la réduction de GES par suite de l'arrêt de consommation de pétrole). Je joins un lien vers un vidéo du Réveilleur qui aborde ce thème dans le contexte de la France (ça serait moins élevé dans notre contexte avec l'hydro électricité). Il y a de nombreuses variables en jeu mais il est question de 25 000km environ. C'est quand même très peu! Ce vidéo est le 2e d'une série mais il n'est pas nécessaire d'avoir écouté le premier pour le suivre. Bien sûr, si l'électricité d'un pays provient du charbon, la VÉ est pire que les voitures à essence. Ce n'est pas notre cas. Il est question aussi des voiture hybrides. Vous constaterez qu'il y a de nombreux autres vidéos sur une tonne de sujets dans son site.

Et oui la meilleure voiture est celle qu'on n'achète pas : taxi, marche, vélo, train, bus, métro, autopartage avec Communauto, covoiturage, voiture louée pour un week-end, et autres formes de sobriété-sont toutes des options moins couteuses en \$\$\$ et GES. ... Mais s'il en faut une, la VÉ demeure la meilleure option.

En passant, on dit souvent que les VÉ sont pour les plus riches. (1) Le prix des VÉ va diminuer à partir du moment où on en produira plus. (2) De même, il y aura aussi un marché des VÉ d'occasion quand on aura pris le rythme (3) Les voiture d'occasion à essence peu couteuses pour les moins fortunés continueront d'être disponibles bien après 2035.

<https://www.youtube.com/watch?v=zjaUqUozwdc>



La voiture électrique est-elle écologique ?

youtube.com

Tiens tiens ... mon côté conseiller financier qui revient quand on parle de voiture : si un bail vient à échéance bientôt, il est fort probable qu'on a avantage à exercer l'option d'achat même si on ne compte pas conserver la voiture. Le prix de l'option d'achat est probablement moins élevé que la valeur sur le marché de la voiture (dans le contexte actuel de pénurie). Ça peut être simple par l'entremise d'une vente d'accommodement directement chez le concessionnaire (l'acheteur n'est pas mis au courant du prix de l'option). Il faut aussi savoir comment jouer avec les taxes (l'acheteur ne voudra pas payer les deux taxes donc il faut lui présenter un prix avant TVQ), etc. Je sais que ce n'est pas possible partout. Au pire, on achète la voiture et on la revend ensuite normalement. Remarquez, comme je l'ai dit des centaines de fois dans ma carrière, même sans le contexte actuel de pénurie, exercer l'option d'achat est pratiquement toujours une option moins coûteuse qu'une autre voiture neuve. Il s'en dit des faussetés au sujet des options d'achat! Enfin bon ... vaste sujet.

Éric Brassard, FCPA, Retraité,

Courriel : brae0902@gmail.com

Site web : www.ericbrassard.ca

LinkedIn : <https://www.linkedin.com/in/eric-brassard-fcpa-fca-pl-fin-62182120/>